



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2024-062
Voirie

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE
LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par 3 TECHNOLOGES, représentée par Monsieur LADJEROUD Azize, en date du 10 juillet 2024 pour des travaux de terrassement de 11 mètres pour raccordement ENEDIS, Rue du Broustella sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux Rue du Broustella sur la commune de Cubzac-les-Ponts pour des travaux de terrassement de 11 mètres pour raccordement ENEDIS, un empiètement sur la chaussée sera présent, la largeur de la voie maintenue sera de 2 mètres et la circulation sera alternée manuellement du lundi 29 juillet 2024 au mercredi 28 août 2024.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Le demandeur (3 TECHNOLOGES),

Fait à Cubzac les Ponts, le **12 JUL. 2024**
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,
Jean-Pierre PRAT



- Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
 - Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Identification du client :

<u>Nom:</u>	DEMIR	<u>OSR :</u>	61498594
<u>Adresse:</u>	RUE DU BROUSTELA	<u>Contact Client :</u>	07 63 92 99 23
<u>Commune:</u>	33240 Cubzac-les-Ponts	<u>Chargé d'étude :</u>	BUIL Baptiste
<u>Nature du chantier :</u>	Branchement complet sur réseau aérien	<u>Téléphone:</u>	06 84 83 39 74

Photo/Plan de situation :



Informations Demande Client:

Le client souhaite un raccordement de 12 KVA en mono avec la pose d'un coffret CIBE type1 (805).
PDL 50032202023710

Solution Technique:

SOUS RESERVE DE VALIDATION DE LA SOLUTION TECHNIQUE PAR ENEDIS

Réalisation d'une RAS sur le dipôle 3314300123 issu du poste VIGNAUX 33143P0004.
Réalisation d'une RAS sur T70AL dipôle 00123. Prévoir nacelle pour le raccordement. Terrassement LA 11 mètres + pose d'une gaine TPC 90.
Pose d'un coffret 805 (CCPI), LB 8 mètres. Pose d'une gaine TPC 90 à la charge du client. Pose d'une platine monophasé (Linky + disjoncteur)
sur GTL avec séparation à la charge du client. Consuel obligatoire pour la mise en service.



RENCONTRE CLIENT - ETUDE BRANCHEMENT ELECTRIQUE

N° OSR. 614 98596

2572

Nom: Denir Adresse des travaux: Rue de BrautellaDate de réception du consuel: Septembre 35240 Cubzac les Ponts

Quelques informations utiles pour le bon déroulement de votre chantier :

Equipement branchement

→ Tableau de comptage : 90-130cm pour les logements handicapés ou locatifs
1m- 1.80m pour tous les autres logements

- Aéro-souterrain Souterrain Aérien
 Monophasé (12KVA) Triphasé (36KVA) Longueur A (public) M..... Longueur B (privée) 8.....
 Etude réalisée type 2 (dos à dos-cptr/disj à l'extérieur) Etude réalisée type 1 (cptr/disj à l'intérieur)

Interventions ENEDIS à la demande du client

- Encastrement coffret Réalisation niche
 Modification de l'emplacement du coffret Nbre de mètres m
 2^{ème} visite d'étude

Travaux que vous devez effectuer avant réalisation du branchement

Norme C14-100 :

- Tranchée domaine privé + pose TPC ø 75 ou 90 mm avec aiguille métallique et grillage avertisseur
 Percement et pose d'une gaine MSB ou ICT ø 40 mm intérieure (pour branchement aérien)
 Epaisseur de cloison sur toute la hauteur avec placo 25mm ou 2xBA13 de part et d'autre de la cloison
 Réaliser un enduit pour poser tableau disjoncteur (30x40 cm pour cpt mono) (30x90cm pour cpt tri)
 Déplacer point d'eau à plus de 60cm de l'installation électrique ou poser un^e cloison de séparation
 Si gaine GTL (Gaine Technique de Logement) sur toute la hauteur, prévoir une séparation

Environnement :

- Permis de construire délivré avant 1997 oui non
 Encastrement coffret (respecter le niveau du sol) Découpage du grillage Réalisation niche
 Dépose de vieux ouvrages abandonnés (potelets, ancrages, câbles)
 Matérialisation et emplacement du coffret sur la limite de propriété conformément au plan
 Prévoir élagages arbustes, arbres, haie pour le branchement ou accès au chantier
 Réaliser pénétration pour passage du câble (ou pose gaine blindée pour passage de câble)
 Busage du fossé Réalisation d'un petit pont (ou et de marches)
 Démontage de placard ou étagère Déplacer appareillages électriques et/ou de télécommunications
 Coffrets à retirer / Coffret remis ce jour Coffret 805
 Autres :
 J' autorise, sans réserve, ENEDIS à disposer pleinement et irrévocablement des photographies et autres images fixes me représentant

Travaux que vous devez effectuer après réalisation du branchement

- Prévoir la reprise de votre installation par votre électricien le jour des travaux (en sortie disjoncteur)
 L'alimentation en domaine privé est réalisée par vos soins et sous votre responsabilité (brt type 2)
 Autres :

Documents à fournir

- Un exemplaire de l'autorisation de passage
 Une attestation de pose de disjoncteur non différentiel (sous certaines conditions)

La mise en service de votre installation est soumise aux conditions suivantes :

- La remise du certificat de conformité de votre installation à ENEDIS (Consuel)
 Le paiement total des travaux
 La souscription d'un contrat d'énergie auprès de votre fournisseur dont la liste est disponible sur le site :
[http:// www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

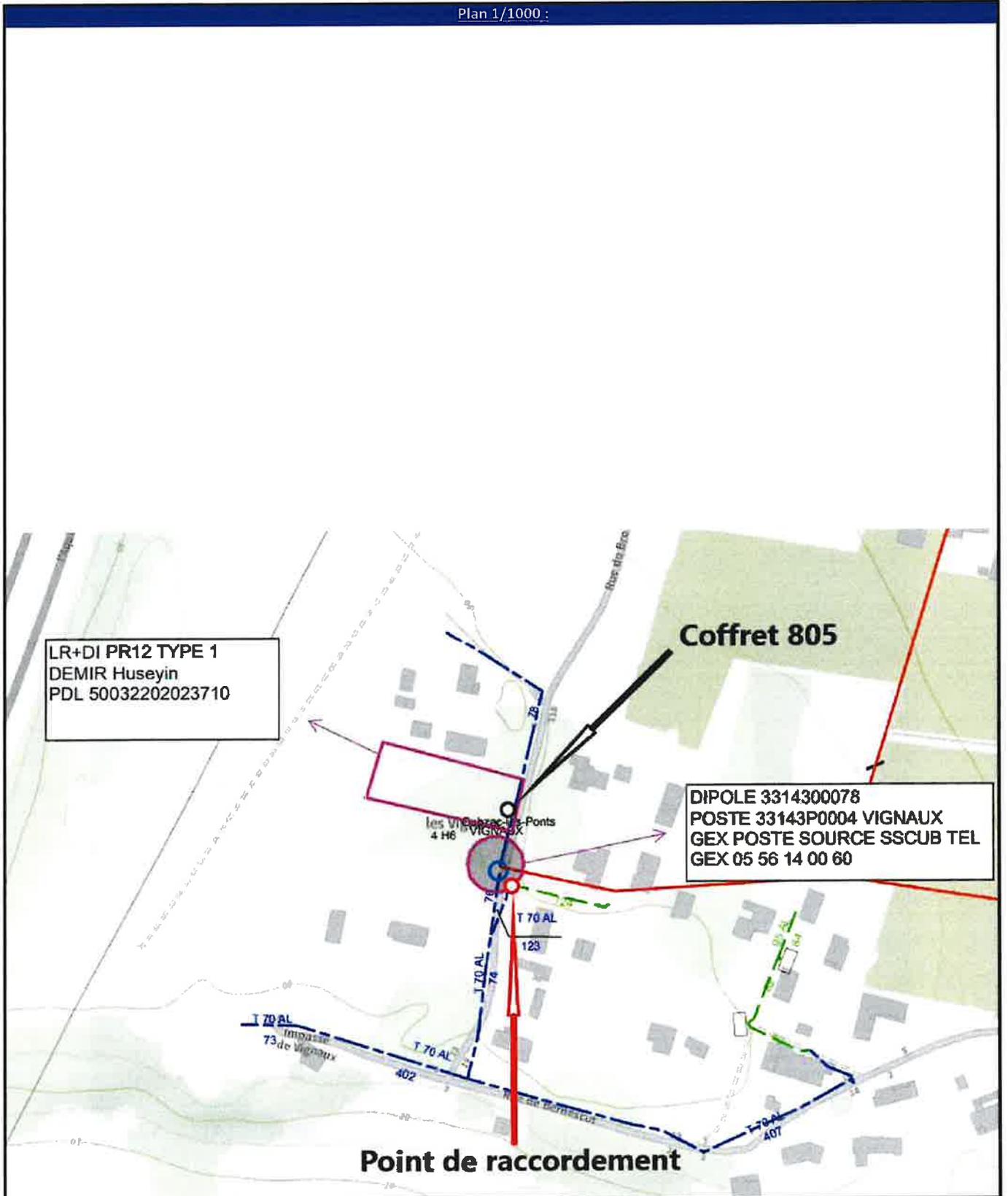
Important : la mise en service est réalisée par ENEDIS 0969321867

Date: 2/07/24

Nom et signature du technicien

Tél : 06 84 83 37 74

Nom et signature du client



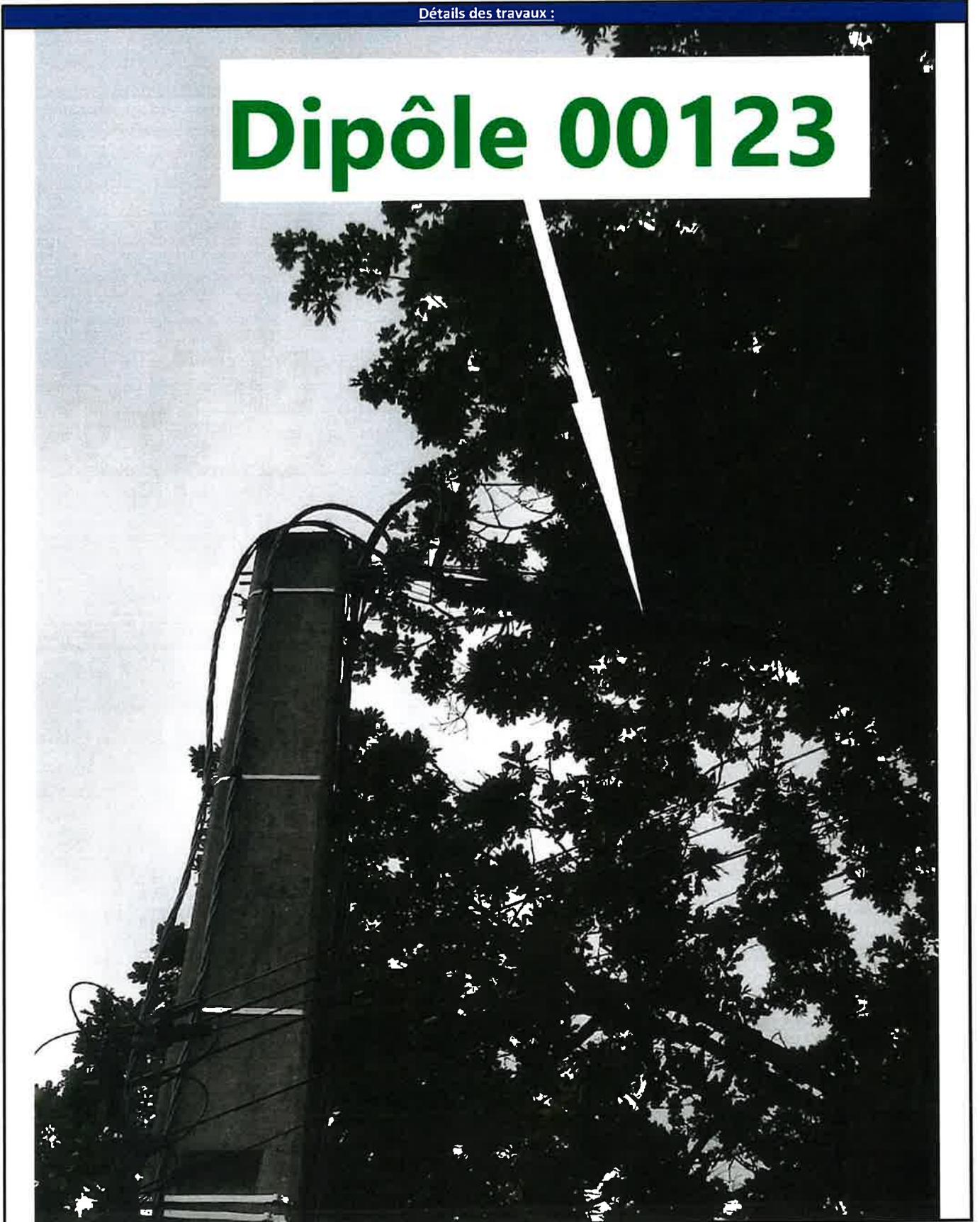


Coffret 805

Rue du Broustella

Point de raccordement

Dipôle 00123



**Réalisation d'une RAS sur T70AL
dipôle 00123. Prévoir nacelle pour le
raccordement. Terrassement LA 11
mètres + pose d'une gaine TPC 90.**



IACM + concentrateur Linky



ATTENTION :
Encastrement de la borne
par le client.

**Pose d'un coffret
805 (CCPI).**

**LB 8 mètres. Pose d'une gaine
TPC 90 à la charge du client.**

Futur muret

Parking de midi



Pose d'une platine monophasé (Linky + disjoncteur) sur GTL avec séparation à la charge du client. Consuel obligatoire pour la mise en service.

